



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Pierre Mendès France
Rennes

CONVENTION de mise à disposition et d'utilisation de matériel au sein du LPMF

Entre : **Le Lycée Pierre Mendès France, 34 rue Bahon Rault, CS 86906, 35069 RENNES
CEDEX représenté par Mme Barbarat, Provisseure.**

et : **Constantin Rémi, étudiant en Diplôme Supérieur d'arts appliqués, du lycée Bréquigny
35000 RENNES**

- Le lycée Pierre Mendès France mettra à disposition des machines à bois : Dégauchisseuse, Raboteuse, Scie circulaire sur table (Déligneuse et tronçonneuse) à l'étudiant Rémi Constantin pour la réalisation de sa pièce de mobilier ,
- Le lycée Mendès France accueillera et accompagnera cet étudiant dans la mise en œuvre et l'utilisation des machines
- Le lycée Mendès France garantit le bon état du matériel fourni, et se dédouane de toutes fausses manipulations de l'étudiant qui endommagerait une des machines. La réparation éventuelle due à une mauvaise utilisation ou un incident mettant en cause sa responsabilité, sera à sa charge,
- l'étudiant s'engage également à venir en atelier avec ses EPI obligatoires, et à respecter les règles d'usage, et certifie être diplômé des métiers d'arts en ébénisterie à l'école Boulle, donc formé à l'utilisation de ces machines
- l'étudiant apportera la matière première nécessaire, à savoir du bois de chêne,
- Cette réalisation aura lieu Mardi 28 mai 2024 à partir de 8h , dans les ateliers de Menuiserie Agencement, (créneau de 8h à 12h),

Fait à Rennes, le **24 / 05 / 2024**

Pour le Lycée Pierre Mendès France,
**La proviseure,
madame Barbarat,**

L'étudiant Rémi Constatntin,

Le lycée Bréquigny